



# Le sexe des IMP

L'hiver dernier, alors que le débat sur les retraites battait son plein, notre ministre promettait d'augmenter le niveau de primes des enseignant-es afin de compenser la baisse mécanique du niveau des pensions induite par la retraites à points.

A rebours de la propagande gouvernementale, il avait déjà fallu démontrer chiffres à l'appui que cette réforme allait faire nous perdre jusqu'à 25% du niveau de retraites, et que les femmes, du fait de leur plus lente évolution de carrière, allaient être les grandes perdantes.

La crise sanitaire du coronavirus est passée par là, le débat sur les retraites s'est éteint... mais le gouvernement ne renonce pas à sa contre-réforme et d'ici quelques mois, la question de l'augmentation de la part de primes dans nos rémunération se reposera. Je vous propose donc de jeter un oeil à la répartition des IMP dans notre académie au regard de l'égalité Femme / Homme.

Crée il y a un peu plus de 10 ans, le dispositif des IMP sert à rémunérer par une prime les missions réalisées par les personnels, en plus de leurs tâches d'enseignement.

Les données suivantes sont issues [des documents du Comité Technique Académique du 12 décembre 2019](#) et portent sur l'utilisation des IMP pour l'année scolaire 2019/2020 dans l'académie de Dijon.

## À quoi ça sert ?

- 39% des IMP sont utilisées pour de la coordination (de discipline, de niveau, de cycle, d'activités sportives ou artistiques...)
- 19% des IMP sont utilisées par les référents de ressources pédagogiques numériques
- 10% des IMP sont utilisées directement à destination des élèves : référent décrochage, accueil des élèves migrants ou en situation de handicap, devoirs-faits, tutorats...
- et 7% des IMP sont utilisées par les référent-es culture

Les femmes interviennent très majoritairement dans les missions à destination directes des élèves et référent culture, mais **les hommes sont majoritairement en charge des missions de coordination.**

54% des personnes touchant des IMP sont des femmes, **par contre, les 46% d'hommes consomment 51% du volume des IMP versées.**

Chez les Certifié-es 58% des personnes qui touchent des IMP sont des femmes, alors qu'elle représentent 63% du corps et les hommes perçoivent 50% des IMP.

## Conclusion

Si certains se posent toujours la question du sexe des anges, la question du genre des IMP est sans appel : C'est un dispositif qui profite majoritairement aux hommes : ils s'investissent davantage dans des missions de coordination d'équipe alors que les femmes s'orientent préférentiellement dans les actions qui bénéficient directement aux élèves. Or ces missions, même si elles sont largement mises en avant dans les communications du rectorat, restent moins rémunérées que les missions de coordination.

Faire croire aux enseignants que la généralisation d'un dispositif de primes liées aux missions sera gage d'une réelle revalorisation salariale et compensera les inégalités actuelles de carrière entre les hommes et les femmes est donc au moins une hypocrisie, si ce n'est une escroquerie !